

Conseil d'INSPE du 28 juin 2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education à 9h00 (Campus du Morne Ferret)

Rappel de l'ordre du jour

1. **Propos liminaires**
2. **Approbation compte rendu de la réunion du 26 mai 2023**
3. **Affaires pédagogiques**
 - 3.1. Préparation de la rentrée 2023
 - 3.2. Compte rendu du séminaire du 8 juin 2023
4. **Ressources humaines : informations sur les opérations en cours**
5. **Affaires financières : point d'information sur le Budget Rectificatif 1**
6. **Affaires juridiques : point d'information sur les avis des comités et conseils sur le projet de statuts**
7. **Vie du Campus**
 - 7.1. Préparation de la rentrée 2023 / Point d'information sur la rénovation de l'espace étudiant
 - 7.2. Point d'information sur le renouvellement de matériel
 - 7.3. Point d'information sur les démarches relatives au site du Morne Ferret
8. **Questions diverses**

Les points 4, 6 et 7 feront l'objet d'une information en séance.

A noter : le compte rendu du séminaire du 8 juin 2023 aborde le point 7.1. (Compte rendu de l'atelier 3).

Certains documents feront éventuellement l'objet d'amendements mineurs en séance en fonction d'informations encore à consolider au moment de la constitution de ce dossier (points 3.1. et point 5).

Vérification du quorum (membres en capacité de siéger) : 22

Présents : 13 Procuration : 1 Total : 14

Monsieur le Vice-président du Conseil de l'INSPE, Monsieur Fabrice LOMON, ouvre la séance à 9h21 après avoir salué les membres en présentiel et en distanciel. Il donne lecture de l'ordre du jour. Le Directeur d'INSPE informe les membres en capacité de siéger, deux postes sont vacants et donc 12 personnes permettent d'atteindre le quorum.

Aucune question diverse reçue.

Etat de présence du 28 juin

Légende : P : présent, A : absent, E : excusé

Qualité	Nom	Prénom	Présence
Vice-Président du Conseil	LOMON	Fabrice	présent
Personnalités extérieures désignées par le Recteur de l'académie de Guadeloupe (5 y compris M. le VP)	BERGOPSOM	Dominique	excusé
	JOCK	Gérard	Représenté par Monsieur LOMON
	FOLIWE	Donald	
	SALIBUR	Charles	
Collectivités territoriales (3)	BONDOT-GALAS	Gersiane	présente jusqu'à 10h00
	ROBIN	Sabrina	excusée
	PARAT-EDOM	Laisely	excusée
Représentants des personnels (10)	ANCIAUX	Frédéric	présente
	DELCROIX	Antoine	présent (directeur de l'INSPE)
	ISSAIEVA	Elisabeth	présente
	ODACRE	Elisabeth	présente
	JACQUET	Nathalie	présente en visio
	MARIN	Patricia	présente
	VACANT		
	THEOPHILE	Firmin	
	CIMBER	Lydia	présente
	MARIETTE	Kenny	présente en visio
Représentants des étudiants, fonctionnaires, stagiaires, personnels bénéficiant d'action de formation (4)	HAUTERVILLE	Stacy	présente
	RAMASSAMY	Joshua	
	GIBRIEN	Natacha	présente
	JEREMIE	Léa	
Représentants de l'UA désignés par le Président de l'UA (2)	JOUBERT	Anne-Line	présente
	VACANT		
Personnalités extérieures désignées par le Conseil d'Institut (3)	ALEXANDRE	Gisèle	
	MERION	Julien	
	ROMANA	Marc	

Invités			
Qualité	Nom	Prénom	Présence
Responsable administrative et financière	NEGRIT	Nadia	présente en visio
Responsable du Département de Formation Continue	DE CANTELOUBE	Hélène	présente
Responsable adjoint du Département de Formation Continue	BELLANGER	Jean-Pierre	
Responsable du Département de Formation Initiale	TERRO	Mylène	présente
Chargée de mission Rectorat	CHATELARD	Kletty	présente
Directeur du CREEF	FORISSIER	Thomas	

Point 1. Propos liminaires

Monsieur le Directeur rappelle que l'un des premiers sujets qui nous a préoccupés cette année est le dossier d'accréditation de l'INSPE. L'avant-dernière étape a été franchie le 13 juin par la présentation devant le Conseil national supérieur de l'enseignement et de la recherche (Cneser). Sur les 25 suffrages exprimés, ce projet a émis un avis favorable avec 1 abstention.

Remarque:

- Il existe un besoin d'acculturation par approche par compétence ;
- Une volonté de travailler en inter mention au bénéfice de la création d'une culture commune pour le personnel d'enseignement et d'éducation. C'est une volonté qui créait des contraintes d'emploi du temps.

Le défi pour l'année universitaire 2023/2024 est de faire vivre cette nouvelle accréditation et de réviser certains de nos choix (nouveau statut d'INSPE).

Monsieur le Directeur de l'INSPE remercie le Conseil d'avoir siégé durant la période et Monsieur le Vice-président salue la reconnaissance et la bonne dynamique de l'équipe au sein de l'INSPE par rapport au calendrier restreint.

9h30 Arrivée de Mme Kletty CHATELARD

Point 2. Approbation compte-rendu de la réunion du 26 mai 2023

Monsieur le Vice-président d'Institut de l'INSPE présente le compte-rendu du 26 mai 2023. Aucune remarque formulée celui-ci est soumis au vote.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 12
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : le compte-rendu du 26 mai 2023 est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'INSPE.

Point 3. Affaires pédagogiques

Le Vice-président et le Directeur d'INSPE introduisent ce point.

3.1. Préparation de la rentrée 2023

CALENDRIER

Le Directeur adjoint, Monsieur ANCIAUX, adresse ses remerciements à Mme Kletty CHATELARD, Chargée de mission du Rectorat, pour l'organisation du 2nd Degré (Professeur de lycée, les différents parcours, l'étude CPE...); Mme FRENET pour l'organisation du 1^{er} Degré et Cynthia.

Il remercie également le Rectorat d'accueillir les étudiants, de mettre à disposition des tuteurs et de l'ensemble des inspecteurs disciplinaires qui aide l'INSPE.

Bien que des étudiants sont partis très tardivement en stage, une convention a permis la rémunération des stagiaires SOPA, et certains étudiants ont remercié cet avantage financier de 400 euros.

9h34 Arrivée de Mme Anne-Line JOUBERT

Présentation des calendriers des stages par Monsieur ANCIAUX.

Les trois Mention fonctionnent de manière différente au niveau des stages (cf. **Annexe 1** du compte-rendu).

- **MASTER MEEF – MENTION PREMIER DEGRE (1D)**

Pour rappel, les M1 ont six semaines de stage et les M2 ont douze semaines de stage.

- Stage SOPA (Stage d'Observation de Pratique Accompagné)

Les M2 sont soit en stage SOPA ou soit en alternance, ils sont en charge d'élève sauf pour les CPE, car ils sont en établissement avec un autre CPE.

- Stage massé

Les M1 fonctionnent avec trois semaines de stage massé au semestre 1 et 2 (novembre et mars).

Les M2 ont un fonctionnement avec deux jours par semaine le lundi et le mardi pour deux groupes, puis le jeudi et le vendredi pour deux autres groupes (d'octobre à mars).

La classe a un enseignant à responsabilité pour les alternants le lundi et le mardi.

Et, l'enseignant titulaire reprend la classe le jeudi et le vendredi.

- **MASTER MEEF – MENTION SECOND DEGRE (2D)**

9h37 Arrivée de Mme ISSAIEVA

Monsieur DELCROIX remonte une information remarquée au plan national, il s'agit de l'affectation des alternants dans les classes à projet particulier IDEAS pour le 1^{er} degré un échange a eu lieu entre les directeurs d'INSPE sur les conditions de stage, qualifié comme un dispositif intéressant pour les classes à projet particulier pour affecter les alternants.

Monsieur ANCIAUX poursuit la présentation du calendrier des stages.

- Stage M1

Pour ce premier degré, c'est un travail en collaboration avec la responsable de mention et la responsable inspectrice du premier degré.

Pendant deux semaines, les M1 sont dans l'établissement avec leur tuteur et ils prennent contact avec différentes personnes, comme le CPE, le chef d'établissement, les autres collègues. Puis, ils ont une demi-journée par semaine, tous les mardis matin, pour valider les six semaines de stage en M1.

- Stage M2

Pour les M2, les SOPA ou les alternants ont trois demi-journées par semaine, soit le lundi après-midi, mercredi matin et vendredi matin. On est obligé de faire trois demi-journées par semaine pour que les alternants puissent avoir une classe entièrement en responsabilité et pour respecter le volume horaire par discipline.

En collaboration avec Mme Kletty CHATELARD, les demandes de lieu de stage sont basées sur la commune de Pointe-à-Pitre pour éviter de parcourir un grand nombre de kilomètres. Et donc ces stages de trois-demi journées par semaine commenceront à partir de septembre jusqu'à fin juin.

- **MASTER MEEF – MENTION ENCADREMENT EDUCATIF (EE)**

En collaboration avec Mme Patricia MARIN et Mme Kletty CHATELARD.

- Stage M1

Pour effectuer six semaines de stage, les M1 ont 1 semaine de stage massé, puis 1 jour par semaine et enfin 1 semaine de stage massé.

Les étudiants en encadrement éducatif ont stage le mardi de 7h à 17h pour s'imprégner du métier.

Mme Kletty CHATELARD rajoute qu'il existe une particularité pour les CPE, car ils changent de support de stage au S2, ils pratiquent le collège au 1^{er} semestre et les lycées au 2nd semestre.

Monsieur DELCROIX informe que le choix des périodes de stage massé correspond aux conseils de classe des élèves.

- Stage M2

Pour effectuer douze semaines de stage, les SOPA et les alternants ont deux jours de stage par semaine, soit le lundi et le jeudi de septembre à fin avril.

Monsieur DELCROIX attire l'attention sur la note de page, une précaution a été ajoutée indiquant que ces périodes de stage pourront être ajustées en fonction de circonstance particulière pendant l'année universitaire (le rectorat, une période cyclonique ou un fait social etc.) pour permettre aux étudiants d'avoir leur période de stage complète.

Monsieur LOMON ajoute que les stagiaires alternants sur les années à venir devront s'intégrer de plus en plus dans de nombreux dispositifs et projets.

IDEAS est passé en CLA (Contrat Local d'Accompagnement) ce qui nécessite un budget. Le CLA est sur une dimension pluriannuelle et le financement est sur plusieurs années.

De plus en plus d'école, rentre dans le cadre du Cneser, c'est-à-dire la concertation de notre école faisant leur ensemble et donc, avec un financement de projet qui concerne une ou plusieurs classes sur une dimension pluriannuelle. Ainsi, à travers ses stages massés, il est sans doute à inscrire dans une continuité étroite ce qui est mis en place sur ces nouveaux types de projets/dispositifs.

Monsieur ANCIAUX en discutera avec Mme BOURGUIGNON, et informe qu'au début de chaque semestre pour la mise en stage des étudiants, deux heures prévues de réunion sera prévu avec les inspecteurs, les tuteurs (éventuellement) et les étudiants seront informés qu'ils doivent s'y intéresser pour participer à la mise en place d'action et des choses en lien avec ce projet.

Monsieur LOMON informe qu'il serait peut-être possible de solliciter les inspecteurs missionnés académique, par exemple, pour le Cneser c'est madame Corine LETIN. Et, sur le CLA et IDEAS c'est monsieur Didier CHALCOU. Ces deux personnes sont incontournables, car elles ont la vision académique.

Après discussions et réponses apportées aux questions posées par les membres du Conseil d'institut, Monsieur le Vice-président propose, de passer au vote sur les trois calendriers des stages.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour: 14
-----------------------	----------------	------------	----------

Avis du Conseil d'Institut : aucune autre remarque n'a été formulée, les calendriers des stages sont validés et voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'INSPE.

PREPARATION DE LA RENTREE 2023 – ORGANISATION DE LA RENTREE 2023-2024

Présentation par le Directeur d'INSPE.

Nous avons reçu hier les dernières informations et ajouté un document d'information sur la planification de l'organisation de la rentrée.

Le schéma d'organisation retenu est similaire aux années précédentes. Dans la partie « accueil des étudiants » il est prévu un décalage temporel ou un allongement. Certains partenaires, comme la MAIF souhaite très brièvement présenter leurs actions éducatives en plénière, en complément de leur participation éventuelle à des stands l'après-midi.

La deuxième originalité du document est le souhait d'organiser pour les M2 une table ronde dans la matinée autour de certains partenaires dans le monde de l'éducation, plus directement autour de l'EAFC et de CONOPE (opérateurs de formation avec des missions différentes). Il s'agit aux organismes de présenter leurs missions et expliquer le passage de la formation initiale à la formation continue dans une vie professionnelle.

Les Masters 1^{er} Degré, 2nd Degré et Encadrement Educatif ont le même calendrier de rentrée. Le Mater PIF a un calendrier spécifique, pour la première année, les deux parcours rentreront en même temps. Et, puis le Directeur adresse ses remerciements à Mme Hélène DE CANTELOUBE, car la rentrée du D.I.U est intégrée dans le calendrier destiné aux personnels stagiaires à mi-temps. Il s'agit des stagiaires n'ayant pas suivi un parcours MEEF ou les personnes par concours interne changeant sensiblement d'orientation professionnelle.

Pour information, il existe une tendance commune entre Guadeloupe et Martinique sur une diminution des effectifs pour le 1^{er} degré. C'est l'occasion de féliciter l'équipe d'INSPE (pas dans l'ordre du jour) les résultats du 1^{er} degré pour l'année universitaire 2023/2024 sont satisfaisant.

Une rencontre est prévue entre différents partenaires (la MAIF, la MGEN, et peut-être la Région) pour la table ronde.

En raison de leur dénomination semblable, Mme CANTELOUBLE informe qu'il ne figure pas de date de rentrée dans le calendrier pour le D.I.U et le D.U.

Concernant le D.U 1^{er} degré, pour ceux qui prépare le concours CRPE avec obtention du master et qui ne sont pas lauréat, une rentrée est envisageable le mercredi 4 octobre 2023 et le début des cours le 16 octobre 2023. Les étudiants détenteurs du master ont déjà effectué des stages, on essaie à la fois de les re-préparer au concours et de les professionnaliser davantage.

Egalement, elle confirme que les étudiants ont des cours d'accompagnement pédagogique.

Les étudiants titulaires d'un master ont été auparavant soit en situation professionnelle soit en stage SOPA ou alternants. Effectuer un autre stage peut-être envisageable et il sera à la charge des étudiants (non mentionné dans la maquette).

Monsieur LOMON atteste qu'une convention est mise en place dès qu'une personne extérieure à l'école intervient plus de deux fois dans une école. Toute convention est visée par le service juridique de l'académie. Des conventions peuvent être signées avec des collectivités, car des stagiaires intervenant en maternelle visent à devenir ATSEM.

Monsieur Delcroix confirme que cela peut rentrer dans la maquette D.U sous forme de stage non-obligatoire.

Pour information, Mme CHATELARD précise que la rentrée est prévue entre le 28 au 30 aout pour les M2 alternants et les lauréats au concours (en attente de validation par la Rectrice). Et, comme l'année dernière des formateurs de l'INSPE seront sollicité pour participer aux temps de formation pour accueillir l'entrée dans le métier de tous ses fonctionnaires.

MODIFICATION DES CONNAISSANCES ET DE L'INTITULE D.U

Présentation par Madame DECANTELOUBE (cf. **Annexe 2** du compte-rendu).

- Ce diplôme prépare au concours pour le 1^{er} degré et on espère prochainement pour le 2nd degré ;
- Pour la rentrée universitaire 2023/2024, modification de l'intitulé du D.U « Entrer dans le métier d'enseignant au premier degré » : la proposition est d'intituler ce diplôme « Se former au métier d'enseignant du premier degré » (D.U. SFM1D) ;

- Simplifier les modalités d'évaluation permet de mieux répondre aux besoins de préparation au concours et à la diversité des publics accueillis, elles seront en organisées en contrôle continu (pour la première session);
- Ce public est très compliqué à identifier, des personnes ne se présente pas alors qu'ils sont bien inscrits. Il faut donc identifier les différents profils ;
- Les conditions d'inscription sont master ou dispensé de master (AESH, ATSEM...). Il existe des particularités, car des agents publics ont un certain nombre d'années d'expérience pour s'inscrire dans les conditions du concours ;
- Par rapport à l'organisation du contrôle continue, il faudrait peut-être mener une réflexion plus globale à la rentrée.

En perspective, Monsieur le Directeur, indique que le travail avec le service de formation continue de l'université débute entre les deux INSPE et l'université. Il semble avoir des adaptations qui semblent nécessaires pour alléger le contrôle pour le rendre plus cohérent avec le public. En formation continue, il faut un accompagnement des usagers et les sources de financement et les tarifs ne ce sont pas les mêmes. L'organisation prévue est composée d'une direction adjointe qui gère la formation initiale (les trois Master : Premier Degré, Second Degré et Encadrement Educatif) et une direction adjointe qui gère l'ingénierie de formation et en particulier l'ingénierie en formation continue et continué. Dans notre organisation future, une personne sera nommée directeur/trice adjoint(e) de l'INSPE.

Dans la maquette du D.U en annexe 2 du compte-rendu, un oubli est repérer car la colonne ECTS ne fait pas partie du tableau. C'est compliqué d'introduire des ECTS dans un Diplôme Universitaire, par exemple le D.I.U n'apporte pas de crédit européen aux fonctionnaires-stagiaires.

Monsieur LOMON identifie plusieurs axes à travailler qui nécessite un cadrage précis.

- L'aspect qui tourne à l'évaluation, au contenu et à la personnalisation des parcours ;
- Des profils très différents sont attendus et certaines spécificités seront peut-être adopté à l'intérieur du D.U ;
- En perspective 2024 ou 2025, prévoir certainement un groupe de travail pour se réunir à des échéances très régulières pour identifier les thématiques de travail.

Après discussions et réponses apportées aux questions posées par les membres du Conseil d'institut, Monsieur le Vice-président, propose de passer au vote sur le changement d'intitulé et la modification des modalités d'évaluation.

Vote groupé :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'INSPE : Les membres du Conseil d'Institut votent à l'unanimité les deux modifications.

3.2. Compte rendu du séminaire du 8 juin 2023

Le Vice-président introduit le résumé du séminaire en Annexe 3 du compte-rendu et demande s'il y a des remarques.

Selon le Directeur le document est une base de travail pour croisé ce qui figure comme proposition dans ce compte-rendu avec ce qui est écrit dans le dossier d'accréditation pour aboutir au plan d'action ou préciser le plan d'action, le séminaire apportait des précisions sur l'opérationnalisation du contrat de l'INSPE. Et, ces éléments vont être diffusés au sein de la collectivité de l'INSPE.

Les points abordés sont les suivants :

- L'**atelier 1** évoque d'ordre très concret l'organisation de la formation ;
- L'**atelier 2** porte réflexion sur la réorganisation d'une partie des maquettes relative à la recherche, la contextualisation et l'innovation dans les formations, il s'agit d'apporter des précisions sur cette organisation ;
 - L'aspect recherche est suivi au master au travers de séminaire, alors qu'il va commencer à inscrire la préparation du mémoire dans un cheminement partant d'une présentation générale, sur ce que c'est la recherche en éducation sépharadisme. Et, dès le S2, vers un travail sur un nombre de thématique limitée proposer par les collègues de l'INSPE et aboutissant à la soutenance (si possible au sein du semestre 4 des mémoires).
 - L'aspect contextualisation : c'est l'articulation des apports faits sur les travaux de recherches(CREEF), et des apports faits en terme pédagogique par les personnes de terrain avec une alternance de ses deux modalités (questionnement relevé sur l'encadrement des mémoires à terme).
- L'**atelier 3** concerne l'ensemble des points, il manque une programmation pluriannuelle des chantiers à réaliser. On constate régulièrement le vieillissement des équipements, hier, le manomètre de pression s'est détérioré sur le circuit d'eau et inondé le sous-solde l'INSPE.

Chacun devra maintenant traduire ces éléments du séminaire en feuille de route.

10h32 Départ de Mme BONDOT-GALAS

Ce séminaire sera reconduit chaque année, dans un premier temps il était purement interne, il se traduira ensuite en réunion avec des enseignants du tiers-terrain et les vacataires pour les informés et les formés en fonction des organisations des différentes équipes pédagogiques.

Autres remarques du séminaire :

- Trois phases concernent une certification Pix et Pix-Edu et en cours d'année un nouveau volet s'intitule « automatisé Pix », c'est une certification qui contient deux volets et ce volet automatisé n'est fait à l'issue du S5, mais éventuellement en S3 ;
- Il s'agit de deux référentiels car la certification Pix-édu développe des compétences à la fois du Pix, le référentiel c'est le CRCN et du Pix-édu, le référentiel c'est le CRCN +
- Le C2I2E n'est plus envisageable ;
- Le volet « automatisé » est en phase d'expérimentation. Ce n'est pas possible de garder la validation d'un volet sur deux ans. Il est préférable au cours d'une même année de M2 en S3 ;
- Pour l'année prochaine, avec confirmation, les enseignants-stagiaires inscrits en D.I.U peuvent accéder au dispositif (pas d'obligation pour les D.U). L'obligation vient uniquement de l'institution qui doit proposer au niveau du D.I.U EE et PIF ce n'est pas une obligation Ce n'est pas le cas pour les étudiants des Master MEEF (1^{er} degré, 2nd degré) ;
- Langue vivante et numérique en S1, S2 et S3 ;
- Pour ce qui concerne le numérique (en S1, S2 et S3) est uniquement pour les trois Mention, des regroupements ont lieu au 2nd degré (les disciplines sont proches et aussi les effectifs de la salle). La mutualisation est dédiée, par exemple, au cours magistrat.

Un envoi par mail du compte-rendu sera envoyé à Mme JACQUET pour apporter les modifications.

Point 4. Ressources-Humaines

Présentation par le Directeur d'INSPE.

Point sur les opérations de recrutement en cours.

- BIATSS
 - Au sein de la composante une personne bénéficie du repyramidage ;
 - Renforcement de l'équipe BIATSS, recrutement sur concours fructueux, une personne est classé première pour le poste de gestionnaire administratif, et il adresse ces remerciements à Mme HAMOUSIN ;
 - Pour rappel, le concours audiovisuel est déclaré infructueux et donc, la procédure de prolongation du contrat de Monsieur SALUS est déjà prise.
- Enseignants
 - Deux emplois d'enseignants-chercheurs étaient publiés ;
 - Nous avons une affectation sur un des deux emplois. La personne recrutée a fait part d'une demande de complétion ;
 - Le 2^{ème} emploi publié est décalé, pas d'information sur le vote final par les instances de l'établissement.

Point 5. Affaires financières : point d'information sur le Budget Rectificatif 1

Présentation par le Directeur d'INSPE.

Au titre du BR1, un abondement de 25 000 euros a été notifié par le PUR Guadeloupe en crédits 10 (fonctionnement) et de 46 000 euros en crédits 20 (investissement) par l'administration générale (prélèvement sur fonds de roulement).

Au jour de la rédaction de ce document (21 juin 2023), l'INSPE reste dans l'attente :

- De la notification en crédits 10 (fonctionnement) de 34 399 euros au titre de la fongibilité masse salariale / crédits de fonctionnement.
N.B. les crédits 30 sont mentionnés pour mémoire dans le tableau ci-dessous : ils ne seront pas transférés sur l'unité budgétaire de l'INSPE.
- Du transfert des crédits « Contribution de vie étudiante et de campus » (Cvec) pour la rénovation de l'espace étudiant (crédits 10 et 20) pour un montant total de 41642,55 euros.

Informations complémentaires

- Les crédits 10 devraient arriver sur l'unité budgétaire de l'INSPE ;
- La composante a un budget assuré de 162 197, 92 € ce qui permettraient de réaliser certains projets et d'assurer son fonctionnement ;
- A l'époque de la rédaction de ce document par manque d'information, il n'est pas mentionné au sein de ce tableau les crédits de Contribution de vie étudiante et de campus. Aujourd'hui, nous savons qu'ils vont aboutir sur l'unité budgétaire de l'INSPE.

RECETTES - 2023	BI Pour information				BR1 Notification				BUDGET TOTAL
	CR 10	CR 20	CR30	TOTAL BI	CR 10	CR 20	CR30	TOTAL BR1	
R1 - Dotation pour Charges de Service Public	20 000,00 €			20 000,00 €	18 385,00 €			18 385,00 €	38 385,00 €
R1 - Dotation pour Charges de Service Public - Dotation complémentaire CA	22 834,00 €			22 834,00 €				0,00 €	22 834,00 €
R13 - Autres - Autres Recettes	6 468,12 €			6 468,12 €	2 058,80 €			2 058,80 €	8 526,92 €
R2 - Inscriptions - Droits d'inscription	37 828,00 €			37 828,00 €	6 615,00 €			6 615,00 €	44 443,00 €
R3 - Autres formations - Formation continue, Diplômes propres VAE	0,00 €			0,00 €	34399,00€ demandés (*)	46 000,00 €	31055,00€ demandés (*)	46 000,00 €	46 000,00 €
Avance du Pôle universitaire Régional Guadeloupe pour remboursement Droits Universitaires	2 009,00 €			2 009,00 €				0,00 €	2 009,00 €
TOTAL	89 139,12 €	0,00 €	0,00 €	89 139,12 €	27 058,80 €	46 000,00 €	0,00 €	73 058,80 €	162 197,92 €

(*) En attente de notification

Point. 6 Affaires juridiques : point d'information sur les avis des comités et conseils sur le projet de statuts

Présentation par le Directeur d'INSPE.

Les statuts progressent vers les différentes instances, le vote sur les statuts de l'INSPE sont inscrit (à confirmer) au prochain CA de l'Université. En cas, validation les statuts permettront de réaliser les élections avec la nouvelle composition du Conseil et d'embrayer pour la rédaction dès aout avec le règlement de l'INSPE.

Le processus concerne le CSA (Comité Social d'Administration), le Conseil de Pole, le CSA d'établissement, le Conseil d'administration et probablement pour avis du CAC. La composition du COSP doit être conforme au texte, et permettre une représentation équilibrée des différentes partenaires.

10h59 Départ de Mme Mylène TERRO

Point 7. Vie du Campus

Présentation par le Directeur d'INSPE.

7.1 Préparation de la rentrée 2023 / Point d'information sur la rénovation de l'espace étudiant

1^{er} projet – rénovation de la salle des étudiants

- Les crédits CVEC vont permettre de rénover l'espace de vie étudiante ;
- L'Université des Antilles a mis en place un dispositif rigoureux de gestion des crédits Contribution de vie étudiante et de campus, avec une commission CVEC piloté par la responsable de la scolarité centrale, un appel à projet, une commission et ensuite une répartition des crédits attribués ;
- La rénovation de l'espace étudiant l'INSPE comporte des crédits de fonctionnements et des couts unitaires supérieurs à 1 000 € qui relèvent de l'investissement ;
- Les entreprises doivent respectés une réglementation pour faire part de leurs propositions, les entreprises artisanales ne sont pas forcément habituées aux règles de la comptabilité publique ;
- Il faudra émettre les bons de commande et rectifier les devis pour qu'ils puissent correspondent aux règles comptables ;
- Retard du chantier (début des travaux prévu le 13 juin), en cas de non-ouverture de l'espace de restauration, l'ancienne cafétéria sera accessible aux étudiants.

7.2 Point d'information sur le renouvellement de matériel

2^{ème} projet - salle informatique et matériel de laboratoire

- Mme CIMBER confirme l'élaboration des bons de commande, et donc en attente de livraison du matériel ;
- Donnée chiffrée : 7 000 € de renouvellement de matériel de laboratoire et 38 000 € d'investissement de matériel informatique pour renouveler complètement le matériel d'une salle informatique ;
- Ce projet a nécessité des crédits de fonctionnement pour rénover les prises, internet, acheter des tables complémentaires, afin de permettre aux salles 210 et 211 d'être équipé d'une vingtaine de postes de travail neuf et conforme au norme C2i. Des postes sont éventuellement ou provisoirement à récupérer en attendant la livraison du matériel neuf et probablement essayer de

rouvrir la salle appelée « Critère » avec quelques postes de travail pour avoir un 3^{ème} lieu à disposition, pour faire de l'enseignement, de l'informatique, et des langues ;

- Le laboratoire de langues bénéficiera de casques supplémentaires et de la rénovation de la climatisation. Certainement, tous les bureaux d'enseignants ayant une climatisation défectueuse seront remplacés (les devis devront être inférieurs à 1 000 € pour être en rénovation de fonctionnement);
- Le directeur adresse ses remerciements à ses collaborateurs, Monsieur MARIETTE qui a su éviter les pièges pour l'aspect montage et le dossier financier, Mme NEGRIT pour la partie administrative, Mme LARAM membre de la division du patrimoine et enfin Mme JACQUET et Monsieur GABORIAUD dans l'élaboration du plan de salle des nouveaux équipements.

7.3 Point d'information sur les démarches relatives au site du Morne Ferret

Sans reprendre l'historique complet du Morne Ferret, il y a 30 ans au moment de la création des UFM, des conventions devraient être signées entre l'Etat et les Conseils généraux, à l'époque sur le transfert des biens, la convention a bien été signée. Actuellement, le foncier appartient au Conseil Départemental et les bâtiments à l'Etat. Une rencontre s'est tenue entre le Président de l'UA et son équipe récemment, car ce bâtiment ne semble pas être enregistré comme propriété de l'Etat. Et un courrier devrait s'adresser aux différents partenaires : l'Etat, la Préfecture, la Région académique, le Conseil Départemental et Cap Excellence, car il est question de propriété.

Point. 8 Questions diverses

Informations de Monsieur le Vice-président du Conseil et de monsieur le directeur de l'INSPE.

Le Directeur d'INSPE rend hommage à trois personnes annonçant leurs départs ou qui sont contraint au départ (d'autres personnes sont peut-être concernées).

L'INSPE Guadeloupe souhaite saluer l'engagement sans faille de trois des membres de sa communauté éducative qui quitte la composante à la fin de cette année universitaire. Il s'agit par ordre d'ancienneté des institutions qui se sont succédé sur le site du Morne Ferret de Monsieur Antonio ROSSETI, Professeur en Art-Plastique son service se déroulait à l'UFM et majoritairement à l'IUT de Guadeloupe au sein du Département MMI - Métier Multimédia et de l'Internet. Mme Marie-Paule POGGIE ; Maitre de conférences habilité à la recherche et en science de l'éducation prend sa retraite en cette fin d'année universitaire et de Mme Elisabeth ISAEVA en science de l'éducation a fait part de sa mutation à sa demande sur un poste de l'INSEA.

Le Vice-président adresse également ses remerciements aux trois départs.

Prochaine convocation en Octobre/Novembre 2023 sur la nouvelle composition du Conseil (en cas de vote du Conseil d'administration) et sans doute sur le budget 2024 (fin juillet) pour l'adopter en septembre. Une réflexion portera également sur le recrutement de deux emplois d'enseignants-chercheurs.

Le Vice-président clôture ce dernier Conseil d'Institut de l'année universitaire 2022/2023 en souhaitant une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances.

La séance est levée à 11h09.

Annexe 1 :

CALENDRIER DES STAGES 2023-2024^(*) - MASTER MEEF - MENTION PREMIER DEGRÉ (1D)

Mention MEEF 1D			
	M1 semestre 1	M2 semestre 3	
Période de stages	<p>SOPA</p> <p>3 semaines de stage massé Du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2023</p>	<p>SOPA</p> <p>10 jours de stage massé Du jeudi 14 septembre au vendredi 29 septembre 2023</p> <p>2 jours par semaine (lundi-mardi OU jeudi-vendredi) Du lundi 2 octobre au vendredi 22 décembre 2023</p>	<p>ALTERNANTS</p> <p>1 semaine d'accueil Du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2023</p> <p>7 jours de stage massé Du lundi 4 au jeudi 14 septembre 2023</p> <p>2 jours par semaine (lundi-mardi OU jeudi-vendredi) Du lundi 18 septembre au vendredi 22 décembre 2023</p>
Fin des cours	Le mercredi 20 décembre 2023	Le mercredi 20 décembre 2023	
Examens	Session 1 : du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024	Session unique : du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024	
	M1 semestre 2	M2 semestre 4	
Période de stages	<p>SOPA</p> <p>3 semaines de stage massé Du lundi 4 mars au vendredi 22 mars 2024</p>	<p>SOPA</p> <p>2 jours par semaine (lundi-mardi OU jeudi-vendredi) Du lundi 8 janvier au vendredi 22 mars 2024</p>	<p>ALTERNANTS</p> <p>2 jours par semaine (lundi-mardi OU jeudi-vendredi) Du lundi 8 janvier au vendredi 22 mars 2024</p>
Fin des cours	Le samedi 4 mai 2024	Le samedi 4 mai 2024	
Examens	<p>Session 1 : du lundi 13 au samedi 18 mai 2024</p> <p>Session 2 : du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2024</p>	Session unique : du lundi 13 au samedi 18 mai 2024	

* Ces périodes de stages pourront être ajustées en fonction de circonstances particulières survenant pendant le déroulement de l'année universitaire

CALENDRIER DES STAGES 2023-2024^(*) – MASTER MEEF - MENTION SECOND DEGRÉ (2D)

Mention MEEF 2D			
	M1 semestre 1	M2 semestre 3	
Période de stages	SOPA 2 semaines de stage massé <i>Du lundi 2 au vendredi 13 octobre 2023</i> 1 demi-journée par semaine <i>Les mardis matin : 17 octobre / 7, 14, 21 et 28 novembre / 5, 12 et 19 décembre 2023</i>	SOPA 3 demi-journées par semaine <i>(lundi après-midi, mercredi matin, vendredi matin)</i> <i>Du lundi 18 septembre au vendredi 22 décembre 2023</i>	ALTERNANT 1 semaine d'accueil <i>Du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2023</i> 3 demi-journées par semaine <i>(lundi après-midi, mercredi matin, vendredi matin)</i> <i>Du lundi 4 septembre au vendredi 22 décembre 2023</i>
Fin des cours	<i>Le mercredi 20 décembre 2023</i>	<i>Le mercredi 20 décembre 2023</i>	
Examens	<i>Session 1 : Du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024</i>		<i>Session unique : Du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024</i>
	M1 semestre 2	M2 semestre 4	
Période de stages	SOPA 1 demi-journée par semaine <i>Les mardis matin : 16, 23 et 30 janvier / 6 et 27 février / 5, 12, 19 et 26 mars / 16, 23 et 30 avril / 21 et 28 mai / 4 et 11 juin 2024</i>	SOPA 3 demi-journées par semaine <i>(lundi après-midi, mercredi matin, vendredi matin)</i> <i>Du lundi 8 janvier au vendredi 28 juin 2024</i>	ALTERNANT 3 demi-journées par semaine <i>(lundi après-midi, mercredi matin, vendredi matin)</i> <i>Du lundi 8 janvier au vendredi 28 juin 2024</i>
Fin des cours	<i>Le samedi 4 mai 2024</i>		<i>Le samedi 4 mai 2024</i>
Examens	<i>Session 1 : Du lundi 13 au samedi 18 mai 2024</i> <i>Session 2 : Du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2024</i>		<i>Session unique : Du lundi 13 au samedi 18 mai 2024</i>

** Ces périodes de stages pourront être ajustées en fonction de circonstances particulières survenant pendant le déroulement de l'année universitaire*

CALENDRIER DES STAGES 2023-2024^(*) – MASTER MEEF - MENTION ENCADREMENT ÉDUCATIF (EE)

Mention MEEF EE			
	M1 semestre 1	M2 semestre 3	
Période de stages	SOPA 1 semaine de stage massé <i>Du lundi 9 au vendredi 13 octobre 2023</i> 1 jour par semaine <i>Les mardis toute la journée : 7, 14, 21 et 28 novembre 2023</i> 1 semaine de stage massé <i>Du lundi 4 au vendredi 8 décembre 2023</i>	SOPA 2 jours par semaine <i>(lundi et jeudi)</i> <i>Du lundi 18 septembre au jeudi 21 décembre 2023</i>	ALTERNANT 1 semaine d'accueil <i>Du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2023</i> 2 jours par semaine <i>(lundi et jeudi)</i> <i>Du lundi 4 septembre au jeudi 21 décembre 2023</i>
Fin des cours	Le mercredi 20 décembre 2023	Le mercredi 20 décembre 2023	
Examens	<i>Session 1 : Du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024</i>		<i>Session unique : Du lundi 8 au samedi 13 janvier 2024</i>
	M1 semestre 2	M2 semestre 4	
Période de stages	SOPA 1 semaine de stage massé <i>Du lundi 5 au vendredi 9 février 2024</i> 1 jour par semaine <i>Les mardis toute la journée : 5, 12, 19 et 26 mars 2024</i> 1 semaine de stage massé <i>Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024</i>	SOPA 2 jours par semaine <i>(lundi et jeudi)</i> <i>Du lundi 8 janvier au lundi 29 avril 2024</i>	ALTERNANT 2 jours par semaine <i>(lundi et jeudi)</i> <i>Du lundi 8 janvier au lundi 29 avril 2024</i>
Fin des cours	Le samedi 4 mai 2024	Le samedi 4 mai 2024	
Examens	<i>Session 1 : Du lundi 13 au samedi 18 mai 2024</i> <i>Session 2 : Du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2024</i>		<i>Session unique : Du lundi 13 au samedi 18 mai 2024</i>

** Ces périodes de stages pourront être ajustées en fonction de circonstances particulières survenant pendant le déroulement de l'année universitaire*

Point 3.1. – Préparation de la rentrée

Modification du nom et des modalités de contrôle des connaissances du diplôme universitaire (D.U.)

« Entrer dans le métier d'enseignant au premier degré »

Rappel des objectifs de formation

- Préparer au concours CRPE.
- Préparer au métier du professorat des écoles, et plus largement du professionnel de l'éducation.
- Préparer spécifiquement à l'oral et à la mise en situation professionnelle (simulations d'épreuves orales en temps limité, préparation de 12h à l'épreuve d'entretien, priorisation de la modalité orale pour le contrôle continu).

Modifications soumises à l'avis du Conseil

- **Modification de l'intitulé du D.U « Entrer dans le métier d'enseignant au premier degré »** : La proposition est d'intituler ce diplôme « **Se former au métier d'enseignant du premier degré** » (D.U. SFM1D), afin de distinguer plus nettement son intitulé de celui du diplôme interuniversitaire (D.I.U.) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier », destiné aux personnels enseignant et d'éducation stagiaires à mi-temps.
- **Modification des modalités d'évaluation du D.U** : la proposition, comme pour les masters MEEF, est de simplifier les modalités d'évaluation. Elles seront en organisées en contrôle continu (pour la première session) afin de mieux répondre aux besoins de préparation au concours et à la diversité des publics accueillis.

On trouve aux pages suivantes :

- Les propositions de modalités modifiées ;
- Les contenus du diplôme

(Une version agrandie est téléchargeable à l'adresse : <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=07729f15-921b-4781-bfeb-569950dd6e6f>)

Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				1ERE SESSION						2EME SESSION		Coef		
				Total	CM	TD	TP	Epreuves de Contrôle Continu						Contrôles terminaux				
								Rapport	Ecrit		TP		OR		Type	Durée	EC	UE
								D	N	D	N	D	N	D				
		UE 1 Mathématiques		71	12	59			2	3h			1	30 mn	Ecrit	2h		10
		UE 2 Français		71	12	59			2	3h			1	30 mn	Ecrit	3h		10
		UE 3 LCR		40	8	32			1	3h			1	40 mn	Ecrit + Oral	3h + 40mn		3
		UE 4 Epreuve d'application	EC au choix : Sciences et technologie	20	8	12							2	30 mn	Oral	30 mn		2
	EC au choix : Histoire-géographie-EMC						2	3h			1	1h	Ecrit	2h				
	EC au choix : Arts		1							1	30 mn	Oral	30 mn					
		UE 5 Acquisition pédagogique	EC Français	10	2	8							1	30 mn	Oral	30 mn	1	2
			EC Mathématiques	10	2	8							1	30 mn	Oral	30 mn	1	
		UE 6 Acquisition méthodologique	EC EPS	12	4	8							1	30 mn	1	30 mn	1	3
			EC CSE	12	4	8							1	20 mn	1	20 mn	1	
			EC entretien	12	4	8							1	15 mn	1	15 mn	1	
		UE 7 LVE	EC au choix : Espagnol	18	0	18		1					1	1h	Oral	1h		3
			EC au choix : Anglais	18	0	18		1					1	1h	Oral	1h		
Total				212 (sans LCR) / 252 (avec LCR)												33		
Légende																		
N Nombre		TP Travaux pratiques																
D Durée		PT Projet tutoré																
C Coefficient		OR Oral																

INSPE de l'académie de la Guadeloupe			D.U. "Se former au métier d'enseignant du premier degré"			
LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Travail personnel étudiant	Prérequis	Objectifs	Contenu	Compétences
UE 1 Mathématiques		mise à niveau cycle 3 et 4 en mathématiques, préparation des TD (un par semaine)	maîtriser les mathématiques du cycle 3	Maîtriser les savoirs fondamentaux en mathématiques (niveau attendu : programmes du cycle 4 + partie « Nombres et calculs » du programme de seconde générale et technologique)	Maîtrise des savoirs en matière de Nombres et calculs, Espace et géométrie, Organisation et gestion de données, fonction, Grandeurs et mesures, Algorithmique et programmation; Méthodologie de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques (concours blancs) et de l'épreuve oral de leçon en mathématiques (simulations) du CRPE	C12 - ESF; CC7, P2
UE 2 Français		Bibliographie conseillée : Camy et Candau, (2021). L'épreuve écrite de français. Ellipses. Paris. Camy, Christophe, Bourguignon et Candau (2021). L'épreuve orale de leçon de français et de mathématiques. Ellipses. Paris.	Niveau de français classe de Terminale générale	Préparer l'épreuve écrite du CRPE. Préparer l'épreuve orale du CRPE	Sujets-types de l'écrit et de l'oral du CRPE	Savoirs notionnels (lexique, langue et culture générale). Savoir-faire : rédiger un devoir-type, présenter une séance de classe en français à l'école primaire, participer à un entretien avec le jury
UE 3 LCR		- lecture (ouvrages littéraires, scientifiques) - recherches (sur sites tels que musées, bibliothèques..) -réalisation de fiches (notamment auteurs)	-maîtrise de la langue créole guadeloupéenne à l'oral et à l'écrit (syntaxe, lexique, rhétorique) -connaissance minimale des éléments saillants du patrimoine culturel guadeloupéen (domaines : environnement, musique, us et coutumes..)	-approfondir les connaissances relatives à la langue et culture guadeloupéennes -maîtriser les habiletés nécessaires pour réaliser une séquence de LVR et mener à bien une séance dans la discipline -connaître l'objet disciplinaire LVR-créole afin d'acquérir les aptitudes requises pour le CRPELVR	-étude et analyse de documents divers (textes, images, documents sonores et audiovisuels) -analyse grammaticale -devoirs sur table, simulations orales	CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves ; CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ; P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
UE 4 Epreuve d'application	EC au choix : Sciences et technologie	Sentraîner à construire des séquences de sciences en lien avec le programme	Connaître les programmes scolaires	Bien appliquer la démarche d'investigation. Préparation à l'analyse et la conception de séquences en sciences	Travail sur la démarche d'investigation. Préparation et analyse d'une séquence en science	Savoir appliquer la démarche d'investigation au sein de séquences en sciences en lien avec les programmes scolaires
	EC au choix : Histoire-géographie-EMC	Consulter l'Arrêté du 25/01/2021 JORF n°0025 et des Annales récentes CRPE	Connaître les programmes scolaires	Maîtriser l'épreuve et les attendus institutionnels, pédagogiques et didactiques	Maîtrise des thèmes aux programmes, des notions	Concevoir, élaborer et évaluer des situations d'apprentissage
	EC au choix : Arts					
UE 5 Acquisition pédagogique	EC Français	> 15h. Réalisation de sujets relatifs à tous les cycles de l'école primaire à partir de supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes	Connaître les grandes lignes des programmes de l'école primaire. Définir un objectif. Construire et/ou analyser des séquences et séances pédagogiques	Concevoir et exposer une séance d'enseignement à partir d'un dossier, en situant la séance dans une séquence, en déclinant les composantes pédagogiques et didactiques du scénario envisagé.	Construction d'exposés oraux selon les exigences de l'épreuve. Analyse d'une grille d'évaluation d'une épreuve orale. Analyse de dossiers type concours. Mise à l'épreuve et correction. Mise en situation, entraînement.	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3 : Construire, mettre en œuvre, animer des situations d'enseignement et d'apprentissage. P5 : Évaluer les progrès et les
	EC Mathématiques					
UE 6 Acquisition méthodologique	EC EPS	20h	connaître les programmes d'eps, connaître la logique des champs d'apprentissage, connaître la didactique des apsa prioritaires	choisir de façon argumentée un champ d'apprentissage et concevoir une séquence de motricité ou d'eps pour les cycle 1 2 et 3	fabrication des contenus d'enseignement, conception des progressions, eps constitutive des domaines du socle, enjeux des champ d'apprentissage comme vecteur des transformations éducatives	être capable de sélectionner, au regard des enjeux éducatifs, un champ d'apprentissage pour résoudre une problématique d'enseignement/apprentissage.
	EC CSE	20h	élaborer sa fiche cadre repérant son CV et son expérience relative aux métiers de l'intervention	valoriser son parcours d'étudiant et professionnel pour exprimer sa motivation à entrer dans le métier	connaître les dispositifs, les acteurs et les actions possibles, sur des niveaux de contexte/situation hiérarchisés et sur des temporalités organisées	être capable de valoriser son CV, son expérience de stage en situation, son histoire de chercheur, ainsi que les compétences développées à l'occasion de diverses expériences de vie, qui pourraient correspondre aux compétences professionnelles du métier ciblé
	EC entretien	20h	connaissance du Code de l'Education et des textes officiels sur les questions scolairement vives	construire une posture professionnelle éthique, responsable et lucide devant des situations professionnelles inédites	étude de valorisation de son parcours préprofessionnel, des sa formation initiale, de son parcours "recherche", de son engagement dans tous les secteurs de l'intervention	être capable d'identifier les tensions professionnelles au regard d'un descriptif de situation critique, être capable de mobiliser acteurs et dispositifs pour agir à différents niveaux du système scolaire et dans des temporalités identifiées
UE 7 LVE	EC au choix : Espagnol EC au choix : Anglais	Sexercer à la compréhension de l'oral et à l'expression orale	niveau B1	les grands principes du CECRL et la didactique des LVE	Politique des langues/Connaissance des programmes/Didactiques des langues et cultures	Elaborer des situations d'apprentissage cohérentes en tenant compte de la diversité des élèves

Point 3.2. – Compte rendu du séminaire du 8 juin 2023
Affaires pédagogiques et vie du campus

Ce document présente un bref compte-rendu des ateliers qui se sont déroulés le 8 juin 2023, dans le cadre du séminaire interne de l'INSPE :

- Atelier 1 – Mise en œuvre des formations ;
- Atelier 2 – Recherche, contextualisation et innovation dans les formations ;
- Atelier 3 – Vie sur le campus du Morne Ferret.

Compte-rendu de l'atelier 1 – Mise en œuvre des formations

(Prise de note réalisée par Sabine Hamousin et Frédéric Anciaux)

Participants : 8 personnes

Discussions du groupe

❖ **CALENDRIER ANNUEL**

- Élaborer un calendrier annuel avec toutes les dates clés (rentrée, examen, transmission des sujets, stage, jury, mémoires...) et le mettre à disposition sur le site de l'INSPE

❖ **PLANNING TYPE SEMAINE PAR MENTION**

- Élaborer un planning type semaine par mention (jours de stage, jours pour les EC propres à chaque parcours, jours pour les EC mutualisés : LVE, TICE, séminaire, développement psychosocial) afin de permettre aux responsables de commencer la planification des cours

❖ **SITE INTERNET : MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS**

- Suggestion pour fluidifier les communications : création d'une rubrique sur le site de l'INSPE pour accéder aux éléments administratifs (planning de stage, planning d'examen, etc.) en accès libre et/ou avec un accès réservé (c'est possible de faire cela avec un accès avec un mot de passe)
- Nouvelles maquettes à mettre sur le site

❖ **SEMINAIRES D'ACCOMPAGNEMENT AU MÉMOIRE**

- Les séminaires sont inter-mentions, ils sont mutualisés avec les mentions MEEF 1D, 2D et EE. Autrement dit les étudiants des 3 mentions doivent pouvoir être regroupés dans des groupes le même jour sur un même créneau. Il s'agit donc de bloquer des créneaux de libres pour ces enseignements planifiés du S1 au S4.
- Possibilité pour programmer des Séminaires :
 - M1 : mercredi après-midi : 16h-18h
 - M2 : mercredi après-midi : 14h-16h
- **EC Séminaire d'accompagnement au mémoire** (20h par semestre)
 - S1 : les différentes thématiques + intro démarche recherche
 - S2 : travail du thème (biblio)
 - S3 : travail d'enquête
 - S4 : Rédaction

- **Modalité d'enseignement :**
 - o S1 commun (tous les étudiants 1D d'un côté, les étudiants 2D et EE d'un autre)
 - o À partir du S2 : choix thématique par groupe

- ❖ **RESPONSABLES UE et EC**
 - Absence de responsable d'EC sur les maquettes
 - Affichage de nom de responsable par EC pour centraliser les notes avec envoi à la scolarité et/ou au responsable de parcours/mention
 - Répartition des rôles pour chaque responsable d'UE et d'EC
 - Noms et fonctions/rôles. Qu'est-ce que ça veut dire ? Changement de noms en cours de formation / On met un nom ou pas du responsable d'EC dans les maquettes ou uniquement au niveau des UE ?

- ❖ **SIMULATION ORAUX : PREPARATION CONCOURS**
 - Volontariat des étudiants et des formateurs. Possibilité pour les titulaires à l'INSPE d'indiquer des heures de colles dans le référentiel sur les DSEP.

- ❖ **TIERS TERRAIN**
 - 266h de cours sont obligatoires par les tiers-terrains au sein des mentions
 - Bonne efficacité du travail des tiers-terrains
 - Ils sont aussi sollicités pour les mémoires et les soutenances, voir pour les surveillances d'examen. Ils effectuent donc plus de 266h, réticence pour les simulations.
 - Nécessité d'avoir les lettres de missions des « tiers terrain » pour la planification des interventions
 - Réflexion portée sur l'harmonisation des lettres de mission
 - **Relations Inspecteurs** : Tiers terrain, Lieux Stage, Tuteurs, Convention (circuit signatures), Réunions de travail

- ❖ **E-CURSUS**
 - Toutes les notes de CC et les commentaires doivent être accessibles sur e-cursus pour les étudiants
 - Tous les étudiants doivent utiliser et activer leur compte e-cursus
 - La scolarité informe l'abondance de recours des étudiants. Ils justifient l'absence de transmissions de documents sur la plateforme e-cursus en raison de la taille du fichier (exemple de justification des étudiants). Des travaux sont donc envoyés directement sur l'adresse mail personnelle de l'enseignant et ces derniers ne les prennent pas toujours en compte.

- ❖ **EQUIVALENCE**
 - Info scolarité : Entre le 5 et le 10 juillet : chaque responsable de mention devrait faire parvenir à la scolarité une proposition d'équivalences entre la maquette actuelle et la future maquette (EC et ECTS)

- ❖ **SYLLABUS - EC**
 - Une attention est portée sur la rédaction et la coordination des syllabi (qui fait quoi ?)
 - Conception d'une progression en matière de contenus et d'acquisition de compétences du S1 au S4 pour chaque EC en lien avec les compétences visées

- ❖ **NUMERIQUE – EC (Pix, Pix-édu)**
 - Phase 1 : conception, dispositif de formation
 - Phase 2 : mettre en œuvre
 - Phase 3 : réaliser un retour réflexif, évaluation entre la conception et la réalisation
 - 3 référentiels à valider en même temps
 - S1 : à l'issue, passer le volet automatisé
 - PIX+Edu (C2I2E) : concevoir un dispositif de formation (38 sur 80), le mettre en œuvre et l'évaluer (retour réflexif)

- Certaines compétences (programmer, traiter des données avec un tableur) à travailler et à intégrer dans l'enseignement de l'ensemble des disciplines et des EC
- Les formateurs peuvent aller sur PIX.fr pour se former

❖ EC PROPRES A CHAQUE MENTION ET PARCOURS

Mention MEEF 1D : Tous les EC sauf EC Séminaire d'accompagnement au mémoire

- Cours en CM commun à tous / Groupes et sous-groupes pour les TD (M1 et M2)

Mention MEEF 2D et Mention MEEF EE

EC Enseigner/Animer en contextes et innover

- MEEF 1D : S1 (14h), S2 (10h) et S3 (20h)
- MEEF 2D et EE : S2 (20h) et S4 (20h)

Mention MEEF PIF

- Tous les EC sont propres à chaque année et parcours
- Quelles mutualisations envisageables entre FFAP et PIDC ?

DU et DIU

- Quelles mutualisations envisageables ? 1D et/ou 2D

❖ MUTUALISATION DE CERTAINS EC MEEF 1D, 2D et EE

- EC Se situer et exercer en contexte scolaire

- S1 : Cadre réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République
- S2 : École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- S3 : Égalité des chances et égalité filles-garçons
- S4 : Éthique, communauté éducative et développement durable
- Quelles mutualisations réalisées et envisageables ?

- EC Maîtriser le numérique pour enseigner et coopérer

- MEEF 1D, 2D et EE / S1, S2, S3 et S4
- Quelles mutualisations réalisées et envisageables ?

- EC Maîtriser une LVE pour communiquer et enseigner

- MEEF 1D, 2D et EE
- S1, S2, S3 et S4
- Quelles mutualisations réalisées et envisageables ?

- EC Connaître et développer les compétences psychosociales des élèves dans leurs diversités

- MEEF 1D spécifique ?
- MEEF 2D et EE communs ?
- S1 : Théorie de l'apprentissage, développement psychosocial, processus cognitifs
- S2 : Troubles de l'apprentissage, élèves à besoins éducatifs particuliers (autisme, dys, etc.)

- EC Enseigner en contextes et innover

- MEEF 1D : S2 (10h) et S4 (20h)
- MEEF 2D et EE : S1 (20h) et S3 (20h)

❖ STAGES

- EC Mise en situation professionnelle

- 2h pour une Réunion du responsable de parcours chaque semestre avec étudiants, et (éventuellement) tuteurs et inspecteurs
- Calendrier des Stages

- Cahier des charges Tuteurs et Etudiants
 - Formation des tuteurs
 - Évaluation des étudiants : Tuteurs Terrain pour les M1 / Tuteurs terrain et INSPE pour les M2
- ❖ **MODALITES D’EVALUATION**
 - **Pour une évaluation par compétence** : Passer d’écrits, d’oraux, de dossiers, de TP à une évaluation des compétences grâce à un portfolio (relation notes Apogée/Diplômes)
 - 1/ Repérer les compétences mobilisées et évaluées dans les modalités d’évaluation classiques (écrit, oral...) pour commencer à évaluer le degré d’acquisition des compétences dans les EC au cours du master et prévoir une progression dans le master (du S1 au S4)
 - 2/ Passer à un portfolio de compétences avec le dépôt de travaux par les étudiants pour valider des compétences au sein des EC
 - ❖ **ÉVALUATION QUALITE FORMATION** : EC, Master, conseils de perfectionnement
 - ❖ **VACATAIRES** : dossier, calendrier
 - ❖ **MODALITES DE FORMATION**: Présentiel et comodalité (PIF uniquement)
 - ❖ **REGLEMENT** : MGCCC – MPCCC
 - ❖ **REUNIONS ÉQUIPES PEDAGOGIQUES** : par semestre, par année, par mention, par parcours...

Compte-rendu de l’atelier 2 – Recherche, contextualisation et innovation dans les formations

(Prise de note par Cécile Martin et Antoine Delcroix)

Participants : 10 personnes

L’atelier débute par un rappel sur l’importance première de l’approche par compétence par rapport aux blocs d’activités, mis en avant dans la présentation de la réforme de la formation des enseignants.

Les nouvelles maquettes des mentions MEEF reposent sur une entrée par compétence, croisée avec les blocs d’activité (pour respecter les volumes horaires dévolus à ces derniers). L’atelier se concentre essentiellement sur les mentions MEEF premier degré (1D), second degré (2D) et encadrement éducatif (EE).

L’initiation à la recherche et l’accompagnement du mémoire

Les éléments constitutifs dévolus à l’initiation à la recherche et à l’accompagnement au mémoire à la recherche sont présents à chaque semestre sous le nom commun de *séminaire d’accompagnement mémoire*. Cette formation à la recherche se répartit de la manière figurant dans le Tableau 1.

M1		M2	
S1	S2	S3	S4
10h Intro SDE et Méthodo	20h Séminaire	20h Séminaire	20h Séminaire
10h Présentation Séminaires (thèmes)	Thèmes	Thèmes	Thèmes
Regroupement 1D, 2D, EE	Regroupement 1D, 2D, EE	Regroupement 1D, 2D, EE	Regroupement 1D, 2D, EE

Tableau 1 : éléments constitutifs dévolus à l’initiation à la recherche et à l’accompagnement au mémoire

Echanges

- Ces séminaires pourront posséder un caractère transversal ou disciplinaire, et dans la mesure du possible, certains pourront être communs à deux ou trois mentions.

- L'appel à propositions est prévu avant la sortie. Il est rappelé qu'une concertation entre les différents enseignants de ces EC sera nécessaire pour harmoniser les contenus.
- Une évolution du cahier des charges du mémoire est à prévoir (à réaliser en cours de l'année universitaire prochaine).
- Chaque thème sera proposé et suivi par un binôme (voire un trinôme), dont l'un au moins des membres devra être titulaire d'un doctorat, ou être en fin de son parcours doctoral.
- Une estimation d'un besoin de dix à quinze thèmes est faite. Chaque groupe « séminaire » comptera environ une dizaine d'étudiants.
- Pour l'année 2023/2024, le principe d'un encadrement individuel des mémoires est maintenu, l'année étant transitoire en termes d'organisation (ancien M1 pour les étudiants entrant en M2).
- La réflexion doit se poursuivre pour l'avenir où l'encadrement pourrait devenir collectif au sein des séminaires : les enseignants en charge du séminaire endosseraient la responsabilité de l'accompagnement des étudiants du séminaire. Les objectifs seraient de réduire les répartitions inégales entre enseignants pour l'encadrement des mémoires et de transférer des tâches « référentiels » (dont le principe sera vraisemblablement remanié dans le cadre du RIPEC : régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs) vers des heures de type « travaux pratiques ». La discussion devra se poursuivre pendant l'année universitaire 2023/2024, pour une mise en œuvre stabilisée pour l'année 2024/2025.

L'innovation et la contextualisation didactique

Comme pour les EC dédiées à l'initiation à la recherche et à l'accompagnement mémoire, ces EC sont réparties sur les quatre semestres du master. Le schéma diffère un peu en fonction des mentions, selon les modalités présentées dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous.

1D			
M1		M2	
S1	S2	S3	S4
14h Pluriling/LVR	10h Pluriling/LVR + 10h Cont Dida	20h Pluriling/LVR	20h Cont Dida

Tableau 2 : Les EC dédiées à l'innovation et à la contextualisation dans la mention MEEF premier degré (1D)

2D et EE			
M1		M2	
S1	S2	S3	S4
20h Cont Dida	20h Péda-Anim-Innovation Parcours	20h Cont Dida (Goupe ALL et STS ?)	20h Péda-Anim-Innovation Parcours
	EPS, LM, Créole, SVT, maths, EE(CPE), éco- gestion (2024)		EPS, LM, Créole, SVT, maths, EE(CPE), éco- gestion (2024) EPS, LM, Créole, SVT, maths, EE(CPE), éco-gestion (2024)
Travaux du CRREF : Généralités		Travaux du CRREF : par domaine (ALL et STS)	

Tableau 3 : Les EC dédiées à l'innovation et à la contextualisation dans les mentions MEEF second degré (2D) et encadrement éducatif (EE)

Echanges

- Pour ces EC, une intervention de trois types d'enseignants est proposée :
 - Des enseignants-chercheurs du CRREF sur les questions de contextualisation ;
 - Des enseignants-chercheurs d'unités de recherche de l'UA ou d'autres universités, des chercheurs de grands instituts présents en Guadeloupe, etc. ;
 - Des personnels du terrain engagés dans des démarches d'innovation et de recherche.

- Il est suggéré que le CRREF effectue une présentation de la contextualisation didactique, à la fois au sein de l'INSPE mais aussi destinée à des personnels extérieurs (« tiers terrain », intervenants du terrain dans cet EC...)
- Suggestions :
 - La mise en place d'un temps de partage régulier pendant l'année universitaire entre formateurs, tous statuts, et personnels BIATSS : pourquoi pas le jeudi de 16h à 18h en alternance avec les séminaires CRREF ?
 - La mise en place d'une formation des formateurs pour l'accompagnement des mémoires et des carnets d'activité et de recherche (CAR) mis en place dans le DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » ;
 - La mise à jour du site Internet de l'INSPE.

Compte-rendu de l'atelier 3 – Vie sur le campus du Morne Ferret

Animateur : Nadia NEGRIT

Rapporteur : Mirella VIGATAMA

Notes de Maricka TANCRE (*stagiaire*) et Mirella VINGATAMA

15 présents

Cet atelier visait à réfléchir aux mesures permettant d'améliorer la vie sur le Campus du Morne Ferret. Les réflexions menées ont donné lieu à des pistes de travail.

Pistes de travail

- 1) **Projet en cours**
- 2) **Etat du matériel**
- 3) **Aménagement d'espace dédié aux personnels**
- 4) **Sécurité du site**
- 5) **Projet embellissement du site**
- 6) **Questions diverses**

1. **Projet en cours**

Madame la Responsable Administrative et Financière (RAF) de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe fait un rappel des projets en cours :

- **Espace de vie étudiant**

Les crédits de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) accordés permettent la rénovation de l'espace de « vie étudiant ». Les travaux doivent être terminés au plus à la date de la fermeture de l'établissement pour les congés d'été.

- **Cafétéria**

Un marché est lancé pour la cafétéria, nous sommes dans l'attente du retour du service des marchés de l'administration générale.

- **Salle informatique A 210/A211**

- Les crédits d'investissements permettent la rénovation de la salle A210/211, soit un budget d'environ 36 000€ accordé. L'objectif est de permettre aux étudiants de passer leur examen en informatique « Pix+Edu » dans les meilleures conditions avec l'acquisition de 20 ordinateurs fonctionnels et un mini système de visio-conférence.
- Proposition de fléchage, pour régler le problème d'accès à la salle 2 en évitant de passer par la salle informatique.

2. Etat du matériel

- **Climatisation**

Signalement du dysfonctionnement des deux climatiseurs du laboratoire de langue depuis un an (*l'un fait disjoncter tout l'étage et l'autre brasse de l'air chaud*).

Le marché de maintenance passé avec la société GUIBAND ne donne pas satisfaction, en ce sens une demande d'aide financière sera faite au Pôle pour les réparations ou changement éventuels.

Si la climatisation fonctionne bien dans les salles A101, A 207, et au mini-amphi, un état des lieux globale doit être effectué sur le site afin d'établir les priorités.

- **Informatique**

- **Laboratoire langue** : Investissement à faire, soit l'acquisition d'une vingtaine de casques JACK, les devis doivent être transmis dans les meilleurs délais à Madame la RAF.
- **Service Logistique** : Les ordinateurs, de l'accueil, du bureau des agents, de la reprographie ne sont plus en état. Ils doivent être remplacés, c'est une priorité.
- **Service communication** : L'ordinateur Mac à presque 6 ans et dysfonctionne, un changement est à prévoir.
- **Laboratoire chimie** : Le câblage informatique est à refaire.
- **Service informatique DSIN et audiovisuel** : M. SALUS est en charge d'actualiser et mettre à jour le tableau récapitulatif du matériel et des équipements informatiques.

Une réflexion est portée sur le changement des ordinateurs fixes à termes par des portables.

- **Equipement audio**

Un état des lieux des équipements doit être réalisé afin de s'assurer de leur état de marche. L'achat d'au moins une microfilaire doit être effectué, les devis doivent être transmis à Madame la RAF.

- **Téléphonie**

Les problèmes de téléphonie « AUTOCOM » sont signalés. Madame la RAF indique que Monsieur le directeur a déjà fait remonter le problème à la DSIN.

Le téléphone du laboratoire SVT n'est pas fonctionnel. Une vérification doit être effectuée pour savoir s'il mérite d'être changé.

3. Aménagement d'un espace dédié aux personnels

- Discussion autour d'un nouvel espace aménagé pour permettre les coupures méridiennes.
- Aménagement de l'espace avec des équipements (four à micro-ondes, tables, chaises, réfrigérateur et point d'eau) pour permettre la prise des repas en convivialité et offrir du confort aux personnels.

4. Sécurité du site

Ce qui a été fait :

- Remis à jour des extincteurs
- Les circuits d'évacuation
- Les trousse de secours
- Les casques

Ce qui doit être fait :

- **Laboratoire de langue** : Le système de fermeture de porte doit être revue.

- **Les caméras** : ne fonctionnement pas.
- **Les intrusions** : La note de service de la Vice-Présidente concernant la convention avec la police municipale, permettra de demander des rondes autour du site.
- **Démolition de l'école Zébus** : Se renseigner pour connaître les mesures de sécurité qui vont être prises par la municipalité.
- **Portail d'entrée** : La lenteur d'ouverture du portail en terme de sécurité est soulevée ainsi que la position du digicode. A ce propos Mme la RAF indique que des badges d'accès seront réattribués.
- **Rappel des horaires du site** : Ouverture 6h30 - Fin des cours 19h30 -Fermeture 20h00.
- **Chutes des roches dans le morne** : Prévoir un filet de sécurisation.
- **Exercice d'évacuation** : prévue le 21 juin 2023.
- **Espace de stockage** : Lecoffre de secours doit être vérifié régulièrement (denrées et radio). Prévoir une révision trimestrielle.
- **Espace sportif à côté du GAIAC** : les barres des équipements sportifs doivent être retirées en raison de leur étatde pourrissement.
- **Proposition usager sur site** : Ajouter dans le règlement intérieur « les enfants sont sous la responsabilité du parent à l'intérieur du site, en aucun cas la responsabilité de l'établissement ne peut être engagé. ».
- **Stationnement et parking** : point vigilance prévoir une note à ce sujet.

5) Projet embellissement du site

La proposition d'une journée d'embellissement du site avec des fleurs de notre archipel (hibiscus, bougainvillier, agave) est un projet en vue d'égayer le campus et de participer à d'amélioration des conditions de travail.

6) Questions diverses

Observations à l'issue de la présentation, concernant l'affichage :

- La signalétique doit être revue pour une meilleure indication des salles et des services.
- Les tableaux d'affichage de la scolarité ne sont plus en état et méritent d'être remplacé.